

Niveau 5 - En 2 ans - Alternance

**Brevet de Technicien Supérieur
Opticien-lunetier**

Code RNCP : 38360



L'opticien-lunetier est un professionnel de la santé, qualifié, indépendant dont l'activité est réglementée par les articles L.4362-1 et suivants du code de la santé publique et la jurisprudence concernée.

Le titulaire du BTS Opticien-lunetier exerce son activité dans un ou plusieurs secteurs de l'entreprise. Selon la nature et l'organisation de celle-ci, selon la complexité des équipements à réaliser, selon son degré d'autonomie et son expérience acquise, il intervient dans les domaines suivants : santé, technologie, communication et commercialisation, gestion.

La Formation Présentation

PRÉREQUIS

- Titulaire d'une certification de niveau 4 enregistrée au RNCP (Baccalauréat ou équivalent)

**MODALITES
D'ACCES**



- Candidature sur **www.vincentdepaul84.fr** ou www.parcoursup.fr
- Étude du dossier de candidature
- Réunion d'information collective
- Entretien individuel (motivation, projet professionnel)
- Délai d'admissibilité de 2 à 4 semaines

ALTERNANCE



- **Alternance** : Contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation
- **Durée de la formation** : 2 ans d'alternance Centre de Formation / Entreprise
- 1350 h de formation en centre, examens inclus
- **2 à 3 jours de formation par semaine** en moyenne

HANDICAP



- Toutes nos formations sont accessibles sans limite d'âge aux personnes en situation de handicap
- Un référent handicap : cfc.respvs@vincentdepaul84.fr

FINANCEMENT



- **Alternance** : prise en charge par l'OPCO
- **Autres dispositifs** (CPF, Projet de transition pro, Pro A...) : nous consulter

**MISSIONS ET
OBJECTIFS**



- Analyser et décoder une prescription
- Analyser la vision et ses défauts
- Proposer et vendre une solution
- Fidéliser et développer la clientèle
- Gérer l'approvisionnement et les stocks
- Management : animation de l'équipe, gestion prévisionnelle, réalisation des plannings ...

Contact :

CENTRE DE FORMATION VINCENT DE PAUL
710 rue de l'Aulanière - ZI Courtine - 84 000 Avignon
04 90 80 66 66 contact.cfc@vincentdepaul84.fr

Dernière mise à jour : septembre 2024

La Formation Organisation pédagogique



CONTENU DE LA FORMATION

- **Bloc N°1** : Optique géométrique et physique
- **Bloc N°2** : Étude technique des systèmes optiques
- **Bloc N°3** : Analyse de la vision
- **Bloc N°4** : Examen de vue, prises de mesures et adaptation
- **Bloc N°5** : Contrôle d'équipement et réalisation technique

Enseignement général

- Culture générale et expression
- Economie, Gestion et Communication
- Anglais
- Mathématiques appliquées



MODALITES PEDAGOGIQUES

- Présentiel, e-learning
- Parc informatique et logiciels professionnels
- 2 visites annuelles en entreprise du formateur référent

★★★ MODALITES D'EVALUATION

- Présentation et passage de l'examen à l'issue des 2 années de formation
- Le candidat ajourné conserve, à sa demande, et dans la limite de cinq ans à compter de leur obtention, le bénéfice des notes obtenues égales ou supérieures à 10 sur 20

La valeur ajoutée Vincent de Paul Les +

- Centre agréé TOEIC et Certification Voltaire
- Facilités d'accès et parking sécurisé
- Des intervenants experts du domaine du commerce et du management



Dans quelles entreprises ?

Le titulaire du BTS Opticien-lunetier peut exercer son activité dans différents types d'entreprises : PME, multinationale, établissement de soins, service de Santé des Armées, ...

Et après ? Poursuite ou emploi



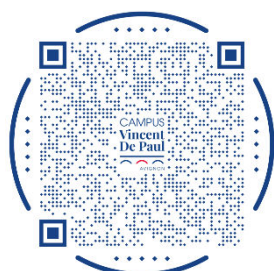
POURSUITE DE FORMATION

- Tout diplôme ou titre de Niveau 6, domaine de la santé visuelle, du commerce et du management, de la création et du design et de l'industrie optique



PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

- Opticien responsable d'un rayon optique d'une entreprise
- Opticien participant à la recherche ou dans des services commerciaux des industries de l'optique ;
- Opticien travaillant dans un service d'ergonomie dans l'industrie ou service public ;
- Opticien formateur (enseignant, maître de stage).



CHIFFRES CLES

Taux de réussite

1^{ère} session :
2027

Contact :

CENTRE DE FORMATION VINCENT DE PAUL
710 rue de l'Aulanière - ZI Courtine - 84 000 Avignon
04 90 80 66 66 contact.cfc@vincentdepaul84.fr

Dernière mise à jour :
Septembre 2024